

Pour nos salaires !

- ▶ Tromperie présidentielle : il n'y aura pas +10 % pour tous les personnels en janvier 2023
- ▶ Budget qui ne permet même pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années
- ▶ Pacte synonyme de travailler plus pour gagner plus : il faudra faire des missions supplémentaires pour toucher une prime ! Et en arrière plan, la possible remise en cause de nos statuts !

En janvier, mobilisé-es:

Le 17, pour nos salaires et nos conditions de travail !

Le 19, en grève pour nos retraites !



Les personnels sont épuisés, quittent l'Éducation nationale, les concours ne font pas le plein, la réponse du ministère est inacceptable et irresponsable.

Avec le SNES-FSU, exigeons

- ✓ Une augmentation des salaires sans contreparties pour toutes et tous, début, milieu et fin de carrière
- ✓ Un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières
- ✓ Un mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur les prix
- ✓ Une augmentation des salaires des AED et des AESH, ainsi qu'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH

Pour nos conditions de travail !

481 suppressions d'emplois pour la rentrée 2023, soit 8381 suppressions d'emplois en 6 ans ! Des mesures pour le collège déconnectées de la réalité, qui passent à côté de l'enjeu principal de la baisse des effectifs dans les classes et du traitement des difficultés scolaires dans la classe. Le maintien des épreuves de spécialité du bac en mars, au mépris de toutes considérations pédagogiques.

Avec le SNES-FSU, ayons de l'ambition pour nos métiers, exigeons

- Des moyens pour diminuer le nombre d'élèves dans les classes en collège comme en lycée.
- Des moyens fléchés au niveau national pour travailler en groupes à effectif réduit pour assurer soutien et renforcement dans toutes les disciplines par des professeurs du second degré.
- Le maintien de la technologie en 6ème afin de former les élèves aux enjeux technologiques et construire les bases d'une culture commune.
- Le report des épreuves de spécialités en juin, l'abrogation de la réforme du bac et Parcoursup et la remise à plat de celle du lycée.

Dans les départements :

- Aude et Hérault : conférence de presse 14H.
- Gard : Rassemblement 12H30 - Préfecture
- PO : Rassemblement 18H00 - Préfecture
- Lozère : Distribution de tracts 11H30 - AG salle du Foirail - Mende

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Des mesures inacceptables

La dégradation des conditions de travail, les sureffectifs, les réformes incessantes augmentent la pénibilité du travail, particulièrement dans les fins de carrières. Les personnels de l'éducation, dont les salaires sont maintenus à des niveaux très insuffisants vont devoir travailler plus longtemps et voir leurs pensions déjà trop faibles une nouvelle fois amputées, dans un contexte d'inflation.



Des mesures injustes et injustifiées

L'allongement de la durée de cotisation renforce également les inégalités femmes-hommes : dans notre secteur, composé à 73% de femmes, les effets de décote et les inégalités de pensions seront encore aggravées ! Le système des retraites en excédent en 2021 et 2022, et selon le COR jusqu'à 2070 « la trajectoire des dépenses de retraites est maîtrisée ».

D'autres mesures sont possibles !

Rien ne justifie une telle réforme si ce n'est une obstination politique et idéologique, celle de faire porter sur les salariés, et non sur les plus riches, le financement de notre système de retraites. De nombreuses pistes porteuses de progrès social existent, fin des allègements de cotisations sociales sans effet sur l'emploi, fin des cadeaux fiscaux aux plus riches, augmentation des cotisations retraite des salariés et des employeurs. Toutes balayées par le Gouvernement arc-bouté sur le recul de l'âge légal de départ. Faisons-lui entendre raison en étant massivement en grève le jeudi 19 janvier !

Une unité syndicale historique : toutes et tous en grève le jeudi 19 janvier !

Toutes les organisations syndicales (FSU, CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires) appellent à se mobiliser contre cette réforme avec une première journée de grève le jeudi 19 janvier. Les organisations syndicales se reverront dès le 19 janvier au soir pour prolonger la mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Lieu de mobilisation

Aude : Carcassonne 14H30 - Portail des Jacobins
Narbonne 14H30 - Bourse du Travail

Gard : Nîmes 14H30 - Taureau (bas av. Jean Jaurès)

Lozère : Mende 10H30 - le Foirail

Hérault : Béziers 10H30 - Bourse du travail
Montpellier 11H00 - Place Zeus

Sète : 10H30 - Place de la Mairie

P-O : Perpignan : 10h30 place Catalogne